

# Entretien l'espace public

Chaque jour, la Ville agit pour garantir un cadre de vie propre et agréable, tout en sensibilisant les habitants aux questions de respect et de citoyenneté. Découvrez les initiatives mises en place pour améliorer la propreté des espaces publics et la gestion des déchets.

- [La propreté dans les quartiers](#)
- [Ramassage des feuilles et des déchets](#)
- [Plan Mégots](#)
- [Brigade propreté](#)
- [Des sacs pour les déjections canines](#)

## La propreté dans les quartiers

Au quotidien, la Ville met en place des actions concrètes pour garantir la propreté et l'entretien des espaces publics. Des équipes dédiées interviennent régulièrement pour assurer le nettoyage des voiries, du mobilier urbain et des infrastructures. Des tournées de maintenance sont effectuées pour veiller au bon état des équipements et signaler toute intervention nécessaire.

En complément, des agents de proximité parcourent les quartiers afin d'assurer une vigilance accrue et répondre aux besoins spécifiques des habitants.

Signalez un problème de propreté grâce à l'outil disponible dans les [services en ligne](#).



## Ramassage des feuilles et des déchets

Chaque automne, une vingtaine d'agents municipaux accompagnés d'employés externes se mobilisent quotidiennement afin de débarrasser les voiries des feuilles mortes. Tout au long des mois de novembre et décembre, les équipes passent régulièrement dans les différents quartiers.

Un travail sans relâche qui nécessite de repasser à de nombreuses reprises sur chaque zone au gré de la chute des feuilles à l'aide de souffleurs et de balayeuses.

Très engagée pour la propreté, la Ville continue d'améliorer le ramassage des déchets et des feuilles mortes dans l'espace public, notamment avec l'acquisition de matériel de pointe. Aujourd'hui, la Ville possède deux aspirateurs urbains électriques et mobiles (robots gloutons) pour faciliter le travail de ses agents et gagner en efficacité.

L'ensemble des déchets verts collectés sont ensuite réduits en compost et réutilisés.

Participez vous aussi en utilisant l'une des centaines de poubelles installées dans tous les lieux de vie publics.



## Plan Mégots

La Ville met tout en œuvre à travers différentes actions pour réduire la pollution environnementale et visuelle due aux mégots de cigarette, surtout lorsqu'ils sont jetés au sol.

À ce titre le « plan mégots » a été lancé en 2022 pour mettre en place plusieurs actions qui se veulent impactantes et visibles du plus grand nombre

Le « plan mégots » c'est notamment :

- L'installation de plusieurs cendriers et poubelles dans les espaces publics de la ville ;
- La collecte des mégots afin qu'ils soient recyclés en mobilier urbain ;
- Une distribution de 2500 cendriers de poche en partenariat avec les bureaux de tabac de la Ville (en 2022)
- Des green tags réalisés par les équipes de la Ville ou les membres du conseil des jeunes. Ces tags réalisés dans les rues quevillaises à l'aide de peinture à la craie biodégradable et non polluante interpellent et questionnent les passants sur leurs pratiques ;
- Une sensibilisation continue sur les réseaux sociaux et lors des événements ;
- Des actions de sensibilisation en interne proposées aux agents.

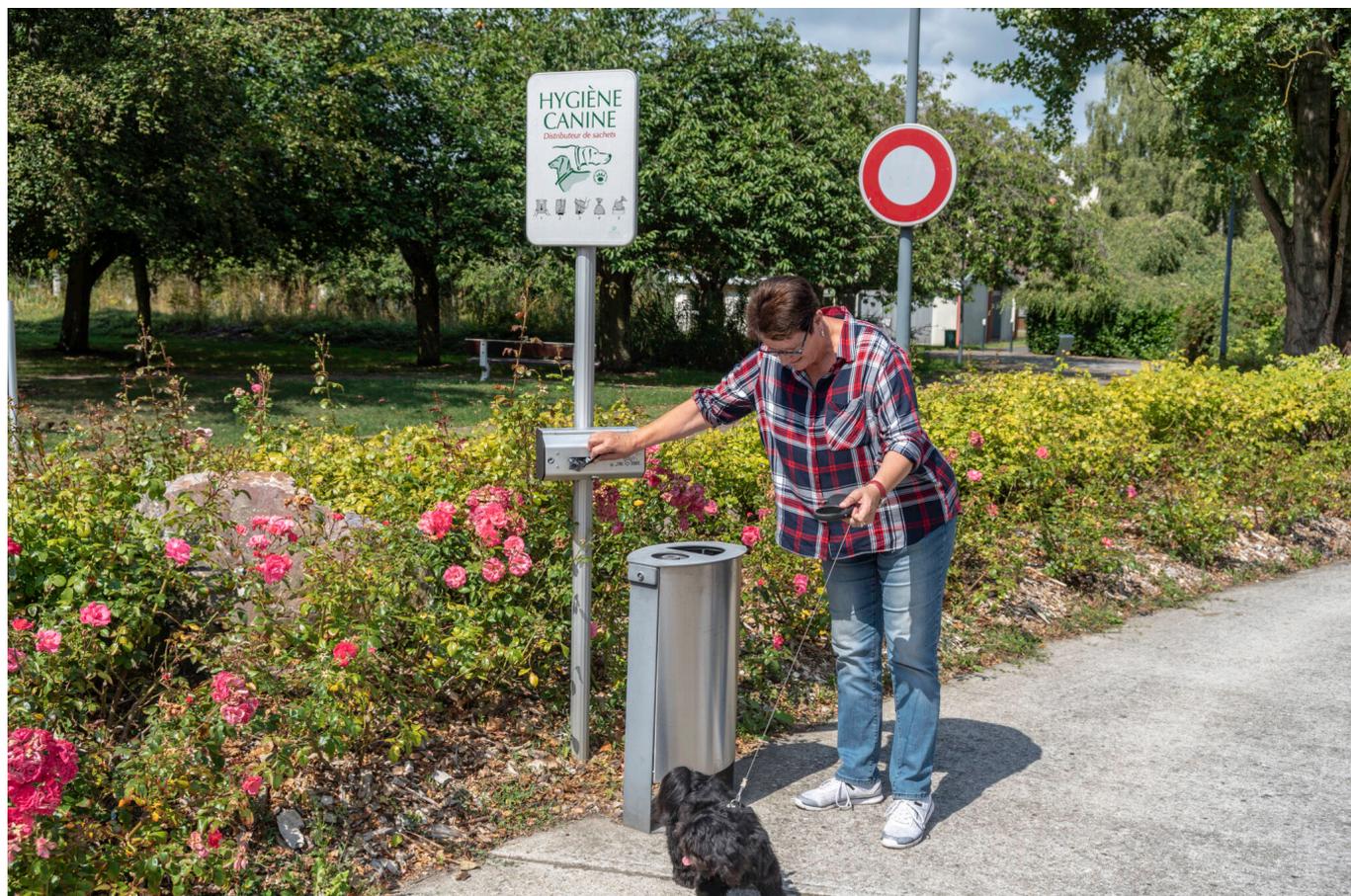
Afin de les localiser, les emplacements des cendriers de collecte sont indiqués sur [notre carte interactive](#).



## Brigade propreté

La Ville a constitué une brigade propreté pour effectuer les opérations de nettoyage des voiries et des espaces publics. Aujourd'hui, une quinzaine d'agents travaillent quotidiennement pour améliorer le cadre de vie des habitants : ramasser les feuilles mortes et les déchets sur la voiries et dans les espaces publics, nettoyer les toilettes publiques, alerter en cas de dépôts sauvages et faire procéder à l'évacuation de ces derniers.

La brigade propreté est également en mesure de prévenir et verbaliser les incivilités, mais aussi récompenser les comportements vertueux (challenge propreté).



## Des sacs pour les déjections canines

Plus d'une soixantaine distributeurs de sacs à déjections canines et des poubelles à compartiments sont installés au pied des immeubles, dans les espaces publics, le caniparc et dans les rues de la ville.

Nous rappelons que les animaux domestiques doivent être tenus en laisse et maintenus à distance des aires de jeux pour enfants et des espaces plantés. Leurs déjections doivent être ramassées sous peine d'amende (68€).

Retrouvez [l'emplacement de tous nos distributeurs de sacs à déjections canines sur la carte interactive de la ville.](#)

Entretien l'espace public